



FRANCE — EDUCATION

## Fillon veut des élèves « testés chaque année »

Patrick Hetzel, député et porte-parole de François Fillon, décrypte les projets pour l'éducation du candidat à la présidentielle.

Que ferait François Fillon en matière d'éducation, en cas de victoire en 2017 ? Dans un entretien aux « Echos », l'un de ses porte-parole, le député Patrick Hetzel, interrogé sur les inégalités que révélera l'étude Pisa dévoilée mardi, explique que « l'objectif premier est l'apprentissage des fondamentaux à l'école primaire pour éviter d'avoir 20 % des élèves qui sortent du CM2 sans les bases ». Il dénonce « le pédagogisme », « ce courant qui a placé l'élève au centre, supprimé les devoirs après la classe, fait dire que le sens était plus important que l'orthographe et écarté le sens de l'effort », et fait référence au livre de Carole Barjon (\*). François Fillon avait parlé de la « caste de pédagogues prétentieux » qui a « pris en otage nos enfants au nom d'une idéologie égalitariste ».

La maîtrise des fondamentaux commencerait par une scolarité obligatoire dès 5 ans. Le programme de grande section de maternelle serait de nouveau revu - il a été modifié en 2015. L'acquisition des connaissances de base serait vérifiée par « des tests », « au moins un par an jusqu'à 15 ans ». Les élèves en difficulté seraient « aidés par un soutien de l'enseignant à travers son temps de présence dans l'établissement, et éventuellement en dehors des heures de classe ».

Pour avoir « des enseignants plus présents dans les établissements », il faut pouvoir « moduler les heures de

présence des enseignants, éventuellement en fonction des besoins locaux », affirme le député. Non seulement dans le second degré, « où on a une certaine souplesse », mais « il y a peut-être aussi des choses à envisager dans le premier degré ». Le premier degré où « on a besoin d'un directeur » qui doit « faire le nécessaire pour que le socle soit atteint à la fin de la scolarité obligatoire, si les élèves n'ont pas les résultats escomptés aux tests ». Les écoles deviendraient des établissements publics, avec des élus à leur conseil d'administration, et le directeur aurait autorité hiérarchique sur les professeurs des écoles. Patrick Hetzel dit « ne pas focaliser » sur les programmes. Avant néanmoins de préciser qu'il y a « des points sur lesquels il faudra vraiment les revoir à l'aune de l'acquisition des fondamentaux ». Notamment ceux d'histoire et de géographie au collège, qu'il faut « muscler » pour « se donner une ambition en termes de culture générale ». « Le collège doit être repensé », complète le porte-parole de François Fillon. L'interdisciplinarité introduite par la réforme du gouvernement « n'a de sens que si elle s'ancre dans une vraie réalité disciplinaire, bien maîtrisée ». Les classes bilingues, qui « ont porté leurs fruits », seraient relancées pour « étendre l'excellence ». Durant les deux premières années de collège, l'élève verrait, par ailleurs, son nombre d'enseignants réduit à cinq, un seul professeur devant enseigner plusieurs disciplines.

François Fillon entend aussi « mettre le paquet », selon son porte-parole, sur la formation - initiale et continue - des enseignants et les méthodes d'apprentissage, pour « les mettre au contact des meilleures pratiques pédagogiques, comme les expérimentations de la fondation Agir pour l'école, financées notamment par l'Institut Montaigne ».

Il veut aussi des enseignants « mieux accompagnés par les cadres éducatifs » et « mieux rémunérés », l'idée étant de « revaloriser les traitements avec une maîtrise de l'évolution des effectifs » et « une part au mérite dans le salaire des enseignants ». « Ce que nous chercherons à mesurer, c'est la manière dont les enseignants arrivent à faire évoluer leurs élèves et donc la capacité à faire progresser un groupe-classe, dont les performances seront mesurées par les tests », indique Patrick Hetzel. Il ne dit rien, en revanche, de la suppression de 500.000 fonctionnaires et de leur répartition, considérant seulement que « ce n'est pas le niveau de la dépense d'éducation qui compte, mais son utilisation ».

Le programme de François Fillon pour l'éducation passe aussi par « une certaine autonomie des établissements dans la mise en œuvre de la politique éducative ». Les chefs d'établissement du second degré auraient « le choix de leurs personnels, dont les enseignants ». Chaque établissement recevrait « une globalisation des moyens » avant d'établir «

un projet annuel d'action adapté aux besoins locaux », auquel les élus seraient « associés ». ■

par Marie-Christine Corbier

---

\* « Mais qui sont les assassins de l'école ? », Robert Laffont.

